

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

Extrait du registre des DELIBERATIONS

Commune de DOURDAN

du Conseil Municipal du 14 décembre 2018

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2018101

Présents : 20

Votants : 28

Objet : Budget principal 2018 - Décision modificative n°3

Le 14 décembre 2018 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Madame la Maire le 7 décembre 2018, s'est réuni sous la Présidence de Maryvonne BOQUET, au Centre Culturel de Dourdan.

PRESENTS : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Claudine KIEFFER, Luc TURNER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Désigane FLORE, Elsa CAUDY, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Christophe JEDRECY, Brigitte ZINS, Eric RINEAU, Christophe NICOLAU, Marc MACAN, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pouvoir a été donné par : Catherine AUBERT à Séverine HULBACH, Pierre DUCOLONER à Thérèse GILBERT, Annie SARRAN à Christophe JEDRECY, Farid GHENNAM à Thomas KIEFFER, Didier LECRENAIS à Olivier BOUTON, Aude BOQUET à Nicolas LECOT, Jean-Jacques DULONG à Béatrice CROS, Romain VITEAU à Brigitte ZINS, Olivier LEGOIS à Eric RINEAU, Marie-Ange ROUSSEL à Claudine KIEFFER, Nadia LE BOURNOT à Christophe NICOLAU, Fabienne LAPINA à Marc MACAN.

ABSENTE : Christelle BARTHELEMY

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LECOT

Le conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Gérard DIAZ :

Le tableau joint présente les modifications qu'il conviendrait d'apporter au Budget Principal (BP) 2018 dans le cadre d'une décision modificative n°3.

En fonctionnement, l'équilibre de la section s'établit à hauteur de -102 969,46 €

Sont notamment pris en compte :

- Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée de la section de fonctionnement,
- des ajustements d'écritures comptables concernant les transferts de compétence de la prévention spécialisée et du GEMAPI à la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH),
- quelques demandes de crédits complémentaires de services.

En investissement, l'équilibre de la section s'établit à hauteur de 360 954,49 €.

Ont été recensés les besoins suivants :

- l'inscription de la cession du terrain de Vaubesnard,
- l'inscription de subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de la Région pour les travaux de l'église,
- des ajustements d'écritures comptables.

Vu la délibération DEL2018021 du conseil municipal du 28 mars 2018 concernant le budget primitif 2018 du budget principal,

Vu la délibération DEL2018066 du conseil municipal du 29 juin 2018 concernant la décision modificative n° 1 du BP 2018,

Vu la délibération DEL2018077 du conseil municipal du 14 septembre 2018 concernant la décision modificative n° 2 du BP 2018,

Vu l'avis de la commission « Finances – Sécurité » en date du 5 décembre 2018,

Considérant qu'il y a lieu de modifier des inscriptions budgétaires,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **28 voix POUR :** Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON + le pouvoir de Didier LECRENAIS, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH + le pouvoir de Catherine AUBERT, Thomas KIEFFER + le pouvoir de Farid GHENNAM, Tarik EL GACHBOUR, Claudine KIEFFER + le pouvoir de Marie-Ange ROUSSEL, Luc TURNER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Désigane FLORE, Elsa CAUDY, Nicolas LECOT + le pouvoir d'Aude BOQUET, Thérèse GILBERT + le pouvoir de Pierre DUCOLONER, Christophe JEDRECY + le pouvoir d'Annie SARRAN, Brigitte ZINS, Christophe NICOLAU + le pouvoir de Nadia LE BOURNOT, Marc MACAN + le pouvoir de Fabienne LAPINA,
 - **4 Abstentions :** le pouvoir de Jean-Jacques DULONG, le pouvoir de Romain VITEAU, Eric RINEAU + le pouvoir d'Olivier LEGOIS.
- **d'adopter** les modifications de certaines inscriptions budgétaires, l'équilibre étant assuré selon le détail ci-après :

Chapitre	Nature	FONCTIONNEMENT DEPENSES	-102 969,46
011	60621	Combustibles	50 470,39
011	611	Contrats de prestations de services	2 855,00
011	61551	Matériel roulant	605,15
65	6574	Subv. fonctionnement aux associations et autres	-58 000,00
65	65548	Autres contributions	-99 850,00
65	65888	Autres charges diverses de gestion courante	500,00
67	6712	Amendes fiscales et pénales	450,00
Chapitre	Nature	FONCTIONNEMENT RECETTES	-102 969,46
013	6091	RRR de matières premières et fournitures	32 434,06
73	73211	Attribution de compensation	-155 916,58
74	744	FCTVA	20 513,06
Chapitre	Nature	INVESTISSEMENT DEPENSES	360 954,49
21	21571	Matériel roulant	2 006,00
21	2185	Cheptel	760,00
23	2313	Constructions	188,49
23	2315	Installations, matériel et outillage technique	358 000,00
Chapitre	Nature	INVESTISSEMENT RECETTES	360 954,49
10	10222	FCTVA	-8 518,51
13	1321	Subventions Etat DRAC	76 695,00
13	1322	Subvention région	58 278,00
024	024	Cession	234 500,00

Acte rendu exécutoire :

- Publié le : **21 DEC. 2018**
- Transmis au représentant de l'Etat

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme
La Maire



Maryvonne BOQUET